

SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

COMMUNIQUE DU SNUDI FORCE OUVRIERE

Les syndicats n'ont pas à être des colégislateurs

Jeudi 8 novembre à 17 heures, le SNUDI FO a pris connaissance du texte du protocole de discussion signé entre le ministre de l'Education nationale, le SNUipp FSU et le SGEN CFDT.

D'après le communiqué du ministre, les 3 parties « ont décidé de travailler ensemble pour améliorer les résultats de l'école primaire et utiliser de manière plus efficace les heures libérées le samedi matin au profit des élèves en difficulté. Pour cela il a conclu un protocole de discussion qui pose des principes communs et fixe un calendrier de travail. Ce protocole est ouvert aux autres syndicats représentatifs qui souhaiteraient s'engager dans cette discussion sur la base de ces principes. ».

Le SNUDI FO dénonce les négociations secrètes et s'insurge contre la méthode qui consiste à demander « aux autres syndicats représentatifs » (en l'occurrence le SNUDI FO et le SE UNSA) de s'associer à un protocole pour la rédaction duquel ils n'ont nullement été consultés.

Cette conception n'a rien à voir avec la démocratie.

Par ailleurs, à l'occasion de la signature du protocole, le ministre a annoncé « la finalisation d'ici 48 heures d'un document d'orientation » constituant « ses propositions » de réforme et devant servir de base aux discussions.

Le SNUDI FO rappelle que, lorsqu'il avait rencontré le ministre de l'Education nationale le 25 octobre dernier, il lui avait fait part des mandats qui étaient les siens :

- pour la définition des obligations de service des enseignants exclusivement en heures hebdomadaires d'enseignement, et dans ce cadre contre tout allongement des obligations de services.
- pour le respect de l'indépendance professionnelle et de la liberté pédagogique individuelle, contre toute mise sous tutelle des enseignants et le respect de notre statut de fonctionnaire d'Etat.
- pour le retour à un calendrier national appliqué sur l'ensemble du territoire respectant le rythme 7 semaines - 2 semaines de congé et rétablissant l'intégralité des mois de juillet et d'août pour les congés d'été.
- pour le maintien et l'augmentation du nombre de RASED et de CLIS pour prendre en charge pendant le temps scolaire tous les enfants en difficulté scolaire.
- pour la stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire.

Le SNUDI FO constate que ces revendications qu'on ne retrouve pas dans les principes devant servir de base aux discussions sont pourtant pleinement d'actualité.

6, rue Gaston Lauriau – 93513 Montreuil cédex Tel : 01 56 93 22 66 Fax : 01 56 93 22 67

Email: snudifo@fr.oleane.com Site Internet: http://fnecfpfo.net/fo-snudi

Aussi, le SNUDI FO qui est un syndicat indépendant et qui à ce titre ne saurait être « colégislateur », se prononcera sur le document d'orientation du ministre à l'aune de ses revendications.

C'est ce que la délégation du SNUDI FO qui a été reçue jeudi 8 novembre en fin de matinée au cabinet du ministre a rappelé aux représentants du ministre qui lui demandaient si notre syndicat était prêt à signer un document (en l'occurrence le protocole) dont la version écrite ne lui a jamais été présentée. Bien évidemment, la délégation a refusé d'engager le SNUDI avant d'avoir pu lire et discuter dans ses instances le document en question.

Mais, d'ores et déjà le SNUDI FO s'interroge sur le contenu de la réforme annoncée lorsqu'on sait que l'objectif du gouvernement auquel appartient M. DARCOS consiste, d'une part à ne pas remplacer le départ en retraite d'un fonctionnaire sur deux et, d'autre part, « d'ouvrir le carcan des statuts », c'est-à-dire de remettre en cause notre statut de fonctionnaire d'Etat qui garantit entre autre chose notre indépendance professionnelle et notre liberté pédagogique.

Le refus de la suppression de dizaines de milliers d'emplois de fonctionnaires et la défense de nos statuts font partie, avec l'exigence de l'augmentation des salaires et la défense du Code des pensions, des revendications sur les quelles le SNUDI FO appelle les enseignants du $1^{\rm er}$ degré à faire grève et à manifester le 20 novembre prochain.

Montreuil le 9 novembre 2007 à 9 heures

6, rue Gaston Lauriau – 93513 Montreuil cédex Tel : 01 56 93 22 66 Fax : 01 56 93 22 67

Email: snudifo@fr.oleane.com Site Internet: http://fnecfpfo.net/fo-snudi